



Pour publication immédiate

LION ÉLECTRIQUE FÉLICITE L'ÉPA POUR LE SUCCÈS RETENTISSANT DE SON PROGRAMME D'AUTOBUS SCOLAIRES PROPRES, À L'OCCASION DE L'ANNONCE DE LA REMISE D'UNE PREMIÈRE SÉRIE DE SUBVENTIONS

Joliet, Illinois, le 26 octobre 2022 – La Compagnie Électrique Lion (NYSE : LEV) (TSX : LEV) (« Lion » ou la « Société »), l'un des principaux fabricants de véhicules moyens et lourds entièrement électriques, a félicité aujourd'hui la Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis lors de l'annonce de la remise d'une première série de subventions dans le cadre de son programme d'autobus scolaires propres (« Clean School Bus Program »), qui connaît un franc succès.

« Nous sommes enchantés par la remise de ces fonds, tout comme nous sommes ravis de constater un intérêt majeur pour les autobus scolaires propres dans les 50 États américains. Lion tient à féliciter l'EPA – ainsi que les titulaires d'une subvention, qui bénéficieront bientôt de l'adoption de bus scolaires à émission zéro », a déclaré Marc Bédard, président-fondateur de Lion Électrique. « Lion a perçu une opportunité pour des autobus scolaires entièrement électriques sur le marché il y a plus de dix ans, lorsqu'elle a commencé à développer sa technologie et amorcé le virage vers des autobus scolaires à émission zéro. Aujourd'hui, nous pouvons voir les résultats de notre approche visionnaire dans l'adoption à grande échelle de tels véhicules, au bénéfice de la santé de nos enfants, de nos collectivités et de l'environnement. »

L'enthousiasme pour des autobus scolaires tout électriques est attesté par les subventions octroyées par l'EPA, 90 % des demandes concernant des bus scolaires électriques. Voilà qui se traduira par le déploiement de milliers de véhicules 100 % électriques à travers les États-Unis. Lion Électrique est le leader des autobus scolaires entièrement électriques et reste à l'avant-garde du marché, ayant mis ses premiers véhicules en service dès 2016. Tous sont conçus dès le départ pour fonctionner à l'électricité. Depuis, Lion a déployé plus de 700 véhicules entièrement électriques dans toute l'Amérique du Nord, qui ont déjà parcouru plus de 10 millions de kilomètres en conditions réelles d'exploitation.

Au vu de l'intérêt retentissant suscité par l'annonce de la tranche initiale de 500 millions de dollars pour cette année – qui s'est traduite par environ 2 000 demandes représentant près de 4 milliards de dollars en subventions, pour

un total de plus de 12 000 véhicules – l'EPA a décidé d'augmenter de manière spectaculaire le montant des subventions annoncées, qui s'élève désormais à 965 millions de dollars. En outre, un milliard de dollars de financement supplémentaire sera offert pour l'exercice 2023.

L'équipe Lion, composée de spécialistes des subventions, est bien placée pour aider les districts comme les opérateurs à profiter des possibilités de financement futures. Lion les aide à demander une subvention, à décrocher du financement et à faire en sorte qu'ils respectent les délais convenus pour les bénéficiaires du programme d'autobus scolaires propres. Les parties sélectionnées pour ce premier tour de financement de l'EPA doivent en effet réceptionner les nouveaux véhicules, installer une infrastructure de recharge admissible, remplacer les anciens bus et soumettre les formulaires de clôture avant le mois d'octobre 2024.

Lion constate un intérêt marqué pour le programme de la part des districts et des opérateurs à travers le pays, et prête son soutien aux clients dans l'octroi des subventions du programme d'autobus scolaires propres. Lion les aide ainsi à déployer des véhicules « Made in America » qui seront construits dans son usine de Joliet, dans l'Illinois. Ces installations, qui devraient produire annuellement quelque 20 000 véhicules une fois la pleine capacité atteinte, représenteront la plus grande usine de fabrication de véhicules électriques moyens et lourds aux États-Unis. Le déploiement d'autobus scolaires à émissions nulles permet aux élèves de voyager d'une manière plus saine, tout en évitant l'exposition aux émissions de particules dangereuses en provenance des moteurs diesel. Voilà qui revêt une importance particulière dans les collectivités mal desservies, où la qualité de l'air est disproportionnellement mauvaise depuis trop longtemps.

À propos de Lion Électrique

[Lion Électrique](#) est un fabricant innovant de véhicules zéro émission. Nous pensons, concevons et fabriquons des camions commerciaux urbains 100 % électriques de classe 5 à classe 8, des autobus et des minibus tout électriques pour le transport scolaire, adapté et collectif. Lion est un leader en électrification des transports en Amérique du Nord et conçoit, fabrique et assemble plusieurs des composants clés de ses véhicules : châssis, ensembles batteries, cabines de camions et carrosseries d'autobus.

À la fine pointe des technologies, les véhicules Lion possèdent des caractéristiques uniques, spécialement adaptées aux besoins quotidiens de leurs utilisateurs. Lion est convaincue que la transition vers des véhicules entièrement électriques entraînera des améliorations majeures dans notre société, notre environnement et notre qualité de vie. Les actions de Lion sont négociées à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous le symbole « LEV ».

Lion Électrique, le choix brillant

TheLionElectric.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué contient de l'« information prospective » et des « déclarations prospectives » (collectivement, les « déclarations prospectives ») au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines applicables, notamment la loi intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Dans le présent communiqué, les déclarations qui ne sont pas des faits historiques, notamment les déclarations relatives aux opinions et aux attentes de Lion concernant l'offre et la vente d'actions ordinaires aux termes du programme de placement au cours du marché, constituent des déclarations prospectives et devraient être évaluées comme telles.

Les déclarations prospectives se reconnaissent par l'utilisation de termes comme « croire », « pouvoir », « continuer », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « projeter », « potentiel », « sembler », « rechercher », « futur », « cibler » ou d'autres expressions similaires, notamment l'emploi du futur ou du conditionnel, et d'autres termes semblables qui prédisent ou indiquent des tendances ou des événements futurs ou qui n'énoncent pas des faits historiques, même si toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas nécessairement ces termes. Ces déclarations prospectives comprennent des déclarations concernant l'offre et la vente d'actions ordinaires dans le cadre du programme de placement au cours du marché, y compris le moment et le montant de ces opérations, ainsi que l'emploi du produit éventuel tiré du programme de placement au cours du marché.

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes parce qu'elles se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui pourraient se produire ou non à l'avenir. Ces risques et incertitudes sont décrits plus amplement dans le supplément de prospectus canadien, dans le supplément de prospectus américain et à la rubrique 23.0, « Facteurs de risque », du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2021. Bon nombre de ces risques dépassent la capacité de contrôle et de prévision de la direction de Lion. Toutes les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont expressément formulées, dans leur ensemble, sous réserve de la présente mise en garde et des facteurs de risque énoncés dans le supplément de prospectus canadien, dans le supplément de prospectus américain, dans le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2021 et dans d'autres documents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes compétentes et de la SEC.

Compte tenu de ces risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux déclarations prospectives formulées aux présentes. De plus, les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date à laquelle elles ont été formulées. Sauf dans les cas où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, Lion n'assume aucune obligation, et se dégage expressément de tout devoir, de mettre à jour, de réviser ou d'examiner toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs.

RENSEIGNEMENTS

MÉDIAS

Dominik Beckman
Vice-président, Marketing et communications (États-Unis)
Dominik.Beckman@thelionelectric.com
450-432-5466, poste 4283

INVESTISSEURS

Isabelle Adjahi
Vice-présidente, Relations avec les investisseurs et développement durable
isabelle.adjahi@thelionelectric.com
450-432-5466, poste 171